



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64846>

Département(s) de publication : **69, 15, 42, 43, 07**

Annonce n° **24-64846**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région académique Auvergne Rhône Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE RELATIF A L'HEBERGEMENT ET A LA RESTAURATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL SESSION DE FEVRIER 2024

Description : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et les encadrants du SNU pour séjour de cohésion du mois de février 2024

Identifiant de la procédure : 46f0b9a1-1dff-4744-a2d8-efbf416fe325

Avis précédent : 674352-2023

Identifiant interne : 2024001_DRAA_DRAJES_163_FS

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le marché prend la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande avec 3 opérateurs économiques au maximum par lot

sans montant minimum et avec un montant maximum sur la durée totale du marché, fixant toutes les stipulations contractuelles en application de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 549,500 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 12 février au 24 février 2024 pour l'Académie de Clermont-Ferrand (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme),

Description : Lot 1 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 12 février au 24 février 2024 pour l'Académie de Clermont-Ferrand (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme),

Identifiant interne : 2024001_DRAA_DRAJES_163_FS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Montant du scénario de commande selon les effectifs pressentis pour le lot, calculés à partir du BPU. La note du critère est calculée à partir de la formule suivante : [Montant estimé du scénario de commande du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant estimé du scénario de commande du candidat noté] X 10 Valeur technique de l'offre

Valeur fixe (total) : 2

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule

prorogation, - Référé précontractuel peut être introduit sans délai avant la signature du contrat avec le candidat retenu (article L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative), - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative) pour les actes détachables du contrat, - Référé contractuel est possible au titre des articles L551-13 à 551-23 du Code de Justice Administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte. Les concurrents évincés peuvent utiliser ce recours seulement avant la signature du marché, - Recours de pleine juridiction peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat n° 358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Grenoble (départements de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie),

Description : Lot 3 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Grenoble (départements de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie),

Identifiant interne : 2024001_DRAA_DRAJES_163_FS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Montant du scénario de commande selon les effectifs pressentis pour le lot, calculés à partir du BPU. La note du critère est calculée à partir de la formule suivante : [Montant estimé du scénario de commande du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant estimé du scénario de commande du candidat noté] X 10 Valeur technique de l'offre

Valeur fixe (total) : 2

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation, - Référé précontractuel peut être introduit sans délai avant la signature du contrat avec le candidat retenu (article L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative), - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative) pour les actes détachables du contrat, - Référé contractuel est possible au titre des articles L551-13 à 551-23 du Code de Justice Administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte. Les concurrents évincés peuvent utiliser ce recours seulement avant la signature du marché, - Recours de pleine juridiction peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat n° 358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Lyon (départements de l'Ain, la Loire, le Rhône),

Description : Lot 4 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Lyon (départements de l'Ain, la Loire, le Rhône),

Identifiant interne : 2024001_DRAA_DRAJES_163_FS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Montant du scénario de commande selon les effectifs pressentis pour le lot, calculés à partir du BPU. La note du critère est calculée à partir de la formule suivante : [Montant estimé du scénario de commande du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant estimé du scénario de commande du candidat noté] X 10 Valeur technique de l'offre

Valeur fixe (total) : 2

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation, - Référé précontractuel peut être introduit sans délai avant la signature du contrat avec le candidat retenu (article L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative), - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative) pour les actes détachables du contrat, - Référé contractuel est possible au titre des articles L551-13 à 551-23 du Code de Justice Administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte. Les concurrents évincés peuvent utiliser ce recours seulement avant la signature du marché, - Recours de pleine juridiction peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat n° 358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Clermont-Ferrand (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme),

Description : Lot 2 : Prestations d'hébergement et de restauration collectifs pour les volontaires et encadrants du séjour de cohésion du SNU, session du 19 février au 02 mars 2024 pour l'Académie de Clermont-Ferrand (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme),

Identifiant interne : 2024001_DRAA_DRAJES_163_FS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Montant du scénario de commande selon les effectifs pressentis pour le lot, calculés à partir du BPU. La note du critère est calculée à partir de la formule suivante : [Montant estimé du scénario de commande du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant estimé du scénario de commande du candidat noté] X 10 Valeur technique de l'offre

Valeur fixe (total) : 2

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation, - Référé précontractuel peut être introduit sans délai avant la signature du contrat avec le candidat retenu (article L551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative), - Référé suspension peut être introduit avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative) pour les actes détachables du contrat, - Référé contractuel est possible au titre des articles L551-13 à 551-23 du Code de Justice Administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte. Les concurrents

évincés peuvent utiliser ce recours seulement avant la signature du marché, - Recours de pleine juridiction peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat n° 358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 549,500 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 88,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES ARDECHE FOL-07

Offre :

Identifiant de l'offre : FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES ARDECHE FOL-07

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1700123961

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 28/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 91,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ANIMATION EDUCATION FORMATION FOREZ VERT

Offre :

Identifiant de l'offre : ANIMATION EDUCATION FORMATION FOREZ VERT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1700123985

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 18/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 207,500 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MF ORGANISATION 43

Offre :

Identifiant de l'offre : MF ORGANISATION 43

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1700124480

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/12/2023

Date de conclusion du marché : 23/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 163,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COMITE INTERENTREPRISES ORTF CIORTF

Offre :

Identifiant de l'offre : COMITE INTERENTREPRISES ORTF CIORTF

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 1700123932

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 19/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Région académique Auvergne Rhône Alpes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MF ORGANISATION 43

Numéro d'enregistrement : 900068669 00010

Ville : TENCE

Code postal : 43190

Pays : France

Adresse électronique : mf.organisation43@gmail.com

Téléphone : 0603646086

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES ARDECHE FOL-07

Numéro d'enregistrement : 775553159 00069

Ville : PRIVAS

Code postal : 07000

Pays : France

Adresse électronique : vacances-classes@folardeche.fr

Téléphone : 0475202709

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Ville : LYON

Code postal : 69433

Pays : France

Adresse électronique : greffe-ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478141010

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0006

Nom officiel : COMITE INTERENTREPRISES ORTF CIORTF

Numéro d'enregistrement : 309608545 00047

Ville : PARIS

Code postal : 75016

Pays : France

Adresse électronique : ciortf@ciortf.com

Téléphone : 0153920123

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région académique Auvergne Rhône Alpes

Numéro d'enregistrement : 13002951500017

Adresse postale : 92 rue de Marseille

Ville : LYON

Code postal : 69007

Pays : France

Point de contact : Direction régionale académique des achats

Adresse électronique : draa@region-academie-auvergne-rhone-alpes.fr

Téléphone : 0473993312

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ANIMATION EDUCATION FORMATION FOREZ VERT

Numéro d'enregistrement : 7742559700015

Ville : VERRIERES EN FOREZ

Pays : France

Adresse électronique : contactl@la-joie-de-vivre.com

Téléphone : 0477762206

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1072c0fc-7447-4ebc-9749-7c93a6aaac04 - 02

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/06/2024 à 16:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2024